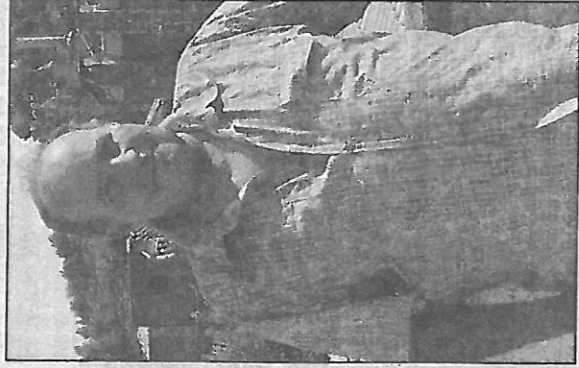


Terres Vivantes → Pour cette association, qui a choisi l'agriculture paysanne, l'activité d'accompagnement à l'installation reste élevée.

Installation : la solidarité comme levier

"Nous avons opéré un recentrage sur notre cœur de métier : l'installation et l'éducation populaire (dans le domaine de la gestion notamment)", dit Serge Azais, le président de l'association Terres Vivantes. Celle-ci a tenu, en juin, son assemblée générale ; l'occasion de dresser un bilan des activités et des réflexions en cours. Créée en 1997, Terres Vivantes, dont l'action s'étend aux départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, a pour objectif principal de favoriser et d'accompagner les installations progressives d'agriculteurs dans un esprit d'agriculture paysanne.



Serge Azais : "Avec nos moyens modestes, nous avons intérêt à travailler en réseau, chacun sur son métier."

"L'installation traditionnelle, avec reprise de l'exploitation familiale, est en forte chute", rappelle Serge Azais. "Nous, nous installons surtout des gens qui viennent d'en dehors du milieu agricole avec des profils variés, des gens qui ont envie de revenir à l'agriculture, des personnes en reconversion professionnelle, d'autres qui sont au RSA, souvent âgés de 35 à 45 ans et en partie de l'extérieur de la région."

Ils s'installent souvent en installation progressive, ce qui n'empêche pas certains d'entre eux, plus tard, de demander la DJA (dotation jeune agriculteur). Ce sont des projets de petites exploitations, avec toujours l'esprit de protection de l'environnement et d'agriculture paysanne. D'ailleurs, les personnes accompagnées par Terres Vivantes, en adhérant à l'association, adoptent la charte environnementale de Terres Vivantes.

regroupe au niveau national une vingtaine d'associations.

"La demande d'un accompagnement à la gestion est venue d'agriculteurs que nous avions installés", explique Lydie Chaffotte, coordinatrice de l'équipe salariée et responsable de l'Afocg. "Nous avons peu à peu développé les formations à la comptabilité simple et de suivi des indicateurs économiques ; puis nous avons constaté que ce n'était pas suffisant."

Un groupe test, en 2011, a travaillé sur un logiciel gratuit. On en a conclu qu'il fallait aller plus loin, avec la prestation d'une expertise comptable et l'utilisation du logiciel Istea, utilisé par les Afocg. La formation dure désormais plusieurs jours par an et vise à apprendre les bases de la comptabilité, à tenir sa comptabilité, enregistrer les factures, puis faire la clôture des comptes. Il y a une partie analyse des résultats, importante pour les décisions de gestion.

L'esprit de cette formation est de permettre aux agriculteurs d'acquiescer leur autonomie dans le cadre de la formation continue. L'Afocg ne certifie pas les comptes, ce qui peut être fait en relation avec sa partenaire experte comptable (qui peut intervenir aussi sur la fiscalité) ou avec d'autres experts comptables.

Cinq groupes ont fonctionné en 2014 dans l'Hérault, deux dans les PO, à raison de six ou sept personnes par groupe. Ce fonctionnement en groupe (avec toujours les mêmes personnes) crée des liens et permet les échanges.

Environ les deux tiers des personnes en formation sont au forfait et la plupart d'entre eux ont demandé la DJA ; l'autre tiers est composé d'exploitations au réel.

Cette formation présente un autre avantage : elle permet le suivi post-crée d'entreprise.

Terres Vivantes envisage d'élargir les thèmes de formation au-delà de la gestion et de la comptabilité, selon la demande. La gestion du temps de travail pourrait être un thème retenu.

L'accompagnement paysan

L'un des sujets à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2014 était la mise en place d'un groupe d'accompagnement des personnes en projet d'installation. "La plupart d'entre eux", explique Serge Azais, "ne sont pas issus du monde agricole et ont des projets atypiques ; ils ne bénéficient pas de transmission de savoir et il n'y a pas vraiment les institutions pour leur apporter un appui technique".

Terres Vivantes elle-même ne s'est pas spécialisée dans l'appui technique, pour des questions de moyens. Ses salariés apportent un accompagnement transversal (administratif, juridique, fiscal, réflexion du projet) mais pas technique.

La création de "l'accompagnement paysan" repose sur l'idée que les anciens peuvent aider les nouveaux installés. Cela avant tout sur l'aspect humain et social, la création de liens et la solidarité entre agriculteurs. Une expérimentation parallèle a été menée par Terres Vivantes dans



Lydie Chaffotte : "La demande d'un accompagnement à la gestion est venue d'agriculteurs que nous avions installés."

l'Hérault et l'Aude dans l'Aude ; elle devrait essaimer au niveau régional. Cette expérimentation a abouti à la mise en place de deux outils : le stage et la rencontre tripartite, tous deux proposés aux porteurs de projet (sans caractère obligatoire).

Le stage dure deux mois et vise avant tout à confronter le projet à la réalité à travers une relation entre porteur de projet, maître de stage et accompagnateur.

La rencontre tripartite, en général chez le porteur de projet, réunit celui-ci, l'accompagnateur et un paysan du réseau. Il s'agit d'aller plus loin techniquement d'avoir un regard partagé sur le projet. "Le porteur de projet et le paysan sont d'égal à égal", souligne Lydie Chaffotte. Le paysan aîné, qui est passé par là, a souvent galéré lui aussi, est à même de poser des questions, de soulever des points techniques qui lui semblent devoir être précisés.

Dans cet accompagnement paysan comme dans l'accompagnement à l'installation en général, Terres Vivantes s'appuie sur des partenaires et du réseau, propres à compléter ses compétences.

On peut citer ces partenaires. Sur le plan technique, un podologue retraité (qui fait surtout des diagnostics de l'état du sol), le Civam Bio 34 et Terracoopa (qui fait du co-accompagnement). Sur les plans juridique, fiscal et comptable, un juriste-fiscaliste et une experte

comptable. Il y a par ailleurs la Cuma Avenir 34 (prêt de matériel pour démarrer), dont Terres Vivantes est co-fondatrice. Et enfin les financeurs : Départements de l'Hérault et des PO pour le RSA, Région

avec le Pacte, Europe pour le cofinancement FSE.

Installer en périurbain

L'assemblée générale a par ailleurs mené une réflexion sur l'agriculture périurbaine. On constate de la part des consommateurs, dit Serge Azais, une demande croissante d'agriculture et de produits paysans. Surtout autour des grandes villes comme Montpellier et Perpignan. Or, les petits paysans s'installent souvent loin des villes, où le foncier est moins cher et où il y a une tradition paysanne.

Pour approvisionner ce marché urbain, avec des coûts de transport cohérents, Terres Vivantes travaille avec les communes et les communautés d'agglomération sur deux axes : l'accompagnement de l'installation et la protection du foncier. Dans le cadre du réseau inPACT, Terres Vivantes souhaite amener les élus à prendre conscience de cette problématique et à en être partie prenante.

Les Marchés Paysans, les Boutiques Paysannes font partie des outils permettant de faciliter la commercialisation en circuit court.

De la même façon, Terres Vivantes travaille avec la Safer sur le foncier. Le fait que l'assemblée générale se soit tenue à Murviel-les-Montpellier a permis une prise de contact avec la maire de cette commune, Isabelle Touzard, vice-présidente de Montpellier Agglomération chargée de l'agriculture. "Isabelle Touzard a bien pris conscience de ce qu'est Terres Vivantes", dit Serge Azais. "Nous avons convenu d'un rendez-vous avec le président de l'Agglo en automne."

Terres Vivantes compte aussi sur la Région, "qui nous a aidés à nous construire et qui, je pense, est sensible aux valeurs que nous défendons", et sur les Départements.

Face à la diminution des subventions publiques, Terres Vivantes se rapproche des élus et des collectivités locales qui peuvent accompagner son action. Faute de quoi "d'ici cinq ou six ans nous aurions du mal à continuer". "Nos prestations sont très accessibles ; nos salariés ont des salaires modestes. Nous voulons défendre les valeurs d'une agriculture paysanne et pour cela nous avons intérêt à être unis et, chacun sur son métier, à travailler en réseau."

Ph.C.

Contact : Terres Vivantes, 6, rue Filandière, 34800 Clermont-l'Hérault, 04 67 96 41 05, www.terresvivantes.org

442 personnes accompagnées en 2013

Terres Vivantes a accompagné, en 2013, 318 personnes dans l'Hérault et 124 dans les PO (soit une augmentation notable en quelques années : en 2010, 192 personnes avaient été accompagnées dans l'Hérault et 35 dans les PO). Parmi ces personnes, la moitié a plus de 40 ans et environ 40 % sont des femmes. Ces accompagnements ont abouti, en 2013, à 25 installations dans l'Hérault (18 en tant que cotisant de solidarité et 7 en tant qu'agriculteur à titre principal dont 4 avec DJA) et 17 dans les PO (12 cotisants de solidarité et 5 à titre principal).

Situation financière : une année difficile

L'exercice 2013 de Terres Vivantes s'est déroulé dans un contexte de situation financière difficile concernant essentiellement les charges salariales de l'association. Une situation aggravée par la baisse des subventions.

L'association a dû contracter un emprunt de 50 000 €, auprès de l'Airdie, pour régler son arriéré MSA (une condition nécessaire pour toucher les aides Feader).

Mathieu Langlois, qui avait remplacé Yvan Garrel au poste de directeur, a souhaité quitter l'association. Le conseil d'administration, en concertation avec les salariés, a décidé de ne pas remplacer le directeur et de demander aux salariés de fonctionner en autogestion. Avec, aussi, une forte implication des membres du bureau.

Ce mode de fonctionnement est possible, dit Serge Azais, "du fait de la compétence des salariés et de leur implication et je le remercie de leur effort énorme. La situation financière est en voie de rétablissement ; en 2014 nous espérons équilibrer les comptes."

Retour dans le réseau Adear

Lors de l'arrivée de Serge Azais à la présidence, il y a un an, une nouvelle vague d'administrateurs est arrivée, avec la particularité d'être, en majorité, des petits paysans installés par Terres Vivantes. C'est aussi la première fois qu'un paysan est président de l'association.

En prenant la présidence, Serge Azais a proposé de "changer un peu les lignes en renouant des rapports avec les gens, dans la région, qui font la même chose que nous". C'est ainsi que Terres Vivantes, qui était issue de l'Adear de l'Hérault et l'avait quittée en 2003, a adhéré à nouveau à la Fader, qui fédère les Adear (associations pour le développement de l'emploi agricole et rural). "Nous restons Terres Vivantes, nous continuons à travailler dans l'Hérault et les PO, et nous travaillons avec les Adear des autres départements et avec elles nous défendons ensemble les dossiers au niveau régional."

Ce rapprochement avec les Adear est aussi un retour un rapprochement avec la Confédération Paysanne, qui est à l'origine des Adear. D'autant plus que Terres Vivantes travaille étroitement avec le réseau inPACT (initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale).